



Leçon 1 : Vous n'êtes pas seuls – Demandez de l'aide

Introduction

Les jeunes ont droit à la sécurité et au mieux-être dans tous les espaces qu'ils occupent, incluant le foyer familial et l'école. La sécurité inclut le mieux-être physique, ainsi que le mieux-être psychologique, émotionnel, social, culturel et spirituel. Lorsque les jeunes sont en détresse ou subissent des mauvais traitements, et que l'un ou l'autre de leurs besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits, la chose la plus importante qu'ils doivent faire est d'obtenir de l'aide d'un adulte ou d'un organisme communautaire fiables. Il relève des adultes dans la vie d'un jeune d'intervenir lorsque ce dernier a besoin d'aide. Les jeunes doivent savoir de qui ils peuvent obtenir de l'aide et comment ce processus pourrait se dérouler. On doit aussi encourager les jeunes à continuer à dévoiler jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'aide dont ils ont besoin. Il est possible que la première personne ou ressource qu'ils abordent ne fournisse pas le soutien adéquat, et les jeunes doivent persister jusqu'à ce qu'ils reçoivent le type d'aide qui leur convient.

L'objectif de cette leçon est de sensibiliser les jeunes au rôle des adultes et organismes communautaires fiables lorsqu'il s'agit de les appuyer quand ils ont besoin d'aide, ainsi que de cerner les obstacles qui peuvent empêcher les jeunes d'obtenir de l'aide. Ce module aidera aussi les jeunes à explorer des stratégies et ressources pour obtenir de l'aide pour eux-mêmes et leurs pairs.

Divers obstacles peuvent empêcher les jeunes de dévoiler leurs expériences de mauvais traitements. Par exemple, l'anxiété d'un jeune à l'idée qu'on ne le croira pas et la peur des conséquences négatives perçues que la divulgation pourrait avoir sur eux et leur famille sont des types d'obstacles qui peuvent empêcher les jeunes de rechercher de l'aide (Alaggia, 2010; Crisma, et al., 2004; Jensen, et al., 2005; Paine & Hansen, 2002; Ungar, et al., 2009). Des facteurs comme le genre, l'orientation sexuelle et la culture peuvent aussi avoir une incidence sur la décision d'un jeune de dévoiler. Les jeunes venant de communautés où ils subissent du racisme, de l'intolérance et des préjugés en raison de leur identité peuvent craindre qu'ils n'aient pas accès à une intervention appropriée sur les plans racial et culturel par suite de leur divulgation. Les adultes qui travaillent avec les jeunes et reçoivent les demandes d'aide doivent être au courant de ces obstacles possibles à la divulgation; ils doivent travailler avec les jeunes pour surmonter ces obstacles. Ce soutien peut consister à leur procurer un espace sécuritaire pour discuter de ces obstacles et les aider à repérer les ressources leur permettant d'obtenir de l'aide.

On a constaté que les jeunes enfants ont plus tendance à dévoiler aux adultes qu'ils subissent des mauvais traitements, alors que les jeunes se tournent plus souvent vers leurs pairs pour obtenir du soutien (Kogan, 2004; Shackel, 2009; Ungar, et al., 2009). Lorsqu'ils dévoilent à leurs pairs, les jeunes sont plus susceptibles de parler de leurs expériences de mauvais traitements impliquant des pairs de leur âge, et moins susceptibles de donner de l'information sur des mauvais traitements commis par des adultes. Lorsqu'un ami ou un pair fait des divulgations à un jeune, il est important que ce dernier comprenne qu'il n'a pas la responsabilité d'intervenir directement et qu'il doit immédiatement obtenir de l'aide d'un adulte fiable pour son pair. Peu importe le type d'expériences relatées à des pairs, l'engagement des adultes est nécessaire à la prévention et à l'intervention. Il est important d'insister sur le fait que les jeunes doivent immédiatement obtenir de l'aide d'un adulte fiable lorsqu'eux-mêmes ou leurs amis sont en détresse ou subissent des mauvais traitements.

Les sociétés d'aide à l'enfance ont le mandat statutaire de protéger les enfants contre la négligence, ainsi que les mauvais traitements physiques, sexuels et émotionnels, de la part de personnes responsables au foyer familial et dans la communauté. En 2018, l'âge de protection pour les jeunes a été haussé de 16 à 18 ans. Les jeunes de 16 et 17 ans sont maintenant admissibles aux services de protection des sociétés d'aide à l'enfance.

Thèmes clés

1. De nombreux adultes veulent aider les enfants et les jeunes.
2. Vous pourriez devoir divulguer votre situation à plus d'un adulte pour obtenir l'aide dont vous avez besoin, parce qu'il pourrait ne pas vous comprendre ou ne pas savoir quoi faire.
3. N'abandonnez jamais; continuer à dévoiler jusqu'à ce que vous obteniez l'aide dont vous avez besoin.
4. Bien qu'il soit excellent de s'adresser à des amis pour obtenir de l'aide, nos amis n'ont pas toujours les réponses ou accès aux ressources qui peuvent être nécessaires pour résoudre le problème.
5. S'il n'existe aucun adulte en qui vous avez confiance dans votre vie, Jeunesse, J'écoute, Naseeha Youth Helpline, Black Youth Helpline et LGBT Youthline sont des exemples de ressources sécuritaires, confidentielles et anonymes, où vous pouvez parler d'une crainte ou d'un problème à un adulte fiable, ou obtenir de l'aide pour un ami. Les sociétés d'aide à l'enfance, qui ont le mandat statutaire de protéger les enfants et les jeunes contre les mauvais traitements et la négligence, sont une autre ressource si vous avez besoin d'aide. Si vous venez d'une communauté où vous subissez du racisme, de l'intolérance ou des préjugés, reportez-vous au feuillet d'organismes et de ressources qui appuient les jeunes, qui inclut des organismes adaptés à la race et à la culture qui peuvent vous aider, vous ou un ami.

Résultats d'apprentissage

1. Accroître la sensibilisation à la façon et au moment d'obtenir de l'aide pour vous-mêmes ou un ami.

Objectifs d'apprentissage

1. Cerner des situations courantes où les jeunes ont besoin d'aide
2. Cerner les obstacles à l'obtention d'aide
3. Déterminer des stratégies qui peuvent être utilisées pour obtenir de l'aide de façon sécuritaire
4. Repérer à qui s'adresser pour obtenir de l'aide
5. Repérer des façons d'aider des amis et contribuer à s'aider mutuellement

Questions de discussion

(Des réponses possibles sont fournies en italique. On peut les utiliser comme guide si les élèves ont de la difficulté à répondre aux questions.)

- 1) Quelles sont les personnes à qui vous pourriez vous adresser si vous aviez une crainte ou un problème?
 - *Mère, père, tante, oncle, grand-mère, grand-père, frère ou sœur, cousin ou cousine, etc.*
 - *Enseignant, travailleur social, orienteur, directeur d'école, etc.*
 - *Leader dans la communauté, leader religieux, gardienne d'enfants, voisin*
 - *Organismes ou ressources comme les sociétés d'aide à l'enfance, Jeunesse, J'écoute, Kids Help Phone, Black Youth Helpline, Naseeha Youth Helpline, LGBT Youth Helpline, l'Intervenant en faveur des enfants de l'Ontario*
- 2) Quels sont certains obstacles auxquels vous pourriez faire face en tentant d'obtenir de l'aide pour vous-mêmes ou les autres?
 - *Réactions des gens – ils pourraient être fâchés ou ne pas croire ce que vous avez à dire.*
 - *Expériences passées d'obtention d'aide – vous avez déjà essayé d'obtenir de l'aide, mais cela n'a pas fonctionné.*
 - *Incertitude relativement à ce qui se produira ensuite – vous pourriez craindre les conséquences de dévoiler (p. ex., les réactions des adultes ou des pairs).*
 - *Influences et tabous familiaux et culturels – on pourrait vous avoir dit que certaines choses doivent rester dans la famille et qu'on ne doit pas en parler à l'extérieur du foyer familial.*
 - *Sécurité pour soi-même et les autres – vous pourriez craindre que le fait d'obtenir de l'aide cause plus de mal.*
 - *Dynamique du pouvoir – la personne qui vous fait du mal a du pouvoir sur vous, et vous avez peur de sa réaction si elle découvre que vous obtenez de l'aide; vous ne voulez pas mettre en danger la personne qui vous fait du mal.*
 - *Loyauté – la personne qui vous a parlé de son problème vous a demandé de garder le secret.*

3) Pourquoi est-il important de surmonter ces obstacles?

- *Obtenir de l'aide n'est pas « rapporter », parce qu'il est question de votre sécurité ou de la sécurité d'une autre personne.*
- *Même si des adultes vous ont dit de vous occuper de vos affaires lorsque vous avez tenté d'aider une autre personne, cela regarde tout le monde lorsqu'il s'agit de la sécurité et du mieux-être des enfants et des jeunes.*
- *Les adultes ne sauront peut-être pas tous comment aider, et c'est pourquoi il est important de continuer à dévoiler jusqu'à ce que vous obteniez le type d'aide qui vous convient.*
- *Les problèmes peuvent s'aggraver si on n'obtient pas d'aide.*
- *Vous êtes peut-être inquiets au sujet de ce qui se produira après avoir obtenu de l'aide; il se peut que les choses se compliquent un peu et qu'elles ne se règlent pas tout de suite, mais avec le temps, les choses iront mieux.*
- *Si une personne vous menace de garder le silence, rien ne peut l'empêcher de mettre ses menaces à exécution, même si vous ne dévoilez rien. Il est important d'obtenir de l'aide d'adultes fiables pour votre sécurité ou celle de la personne pour qui vous obtenez de l'aide.*
- *En ne dévoilant pas, vous permettez à la personne faisant du mal d'être en contrôle de la situation. En dévoilant, vous pouvez lui enlever ce contrôle.*

4) Quelles sont les diverses façons dont vous pouvez obtenir de l'aide?

- *Parler à un adulte fiable.*
- *Texter ou envoyer un courriel à un adulte fiable.*
- *Aller avec un ami parler à un adulte fiable.*
- *Être persévérant; continuer à dévoiler jusqu'à ce qu'on obtienne l'aide dont on a besoin.*
- *Accéder aux ressources communautaires comme Jeunesse, J'écoute, Naseeha Youth Helpline, Black Youth Helpline et LGBT Youthline (p. ex., parler à un conseiller au téléphone ou en clavardant). Les sociétés d'aide à l'enfance, qui ont le mandat statutaire de protéger les enfants et les jeunes contre les mauvais traitements et la négligence, sont une autre ressource si vous avez besoin d'aide.*

5) Quels sont certains des organismes ou systèmes de services sociaux qui peuvent offrir de l'aide aux jeunes? (Reportez-vous au feuillet d'organismes et de ressources qui appuient les jeunes.)

- *Sociétés d'aide à l'enfance*
- *Jeunesse, J'écoute*
- *Black Youth Helpline*
- *Naseeha Youth Helpline*
- *LGBT Youthline*
- *Indigenous Friendship Centres*
- *Centres de santé mentale et de toxicomanie pour adolescents*
- *Black Queer Youth Initiative*
- *Intervenant en faveur des enfants de l'Ontario*
- *Police, pour des urgences lorsque vous ou un ami êtes en danger immédiat*

- 6) Quels sont certains obstacles qui peuvent empêcher les organismes ou systèmes de services sociaux de fournir aux jeunes l'aide dont ils ont besoin?
- *Il se peut que les jeunes ne connaissent pas les services disponibles ou que l'information ne soit pas facilement accessible.*
 - *Les jeunes peuvent avoir peur de ce que cela entraîne de faire affaire avec un organisme de services sociaux.*
 - *Limites d'âge (prévues par la loi).*
 - *L'organisme de services sociaux peut intervenir trop lentement.*
 - *Il peut être difficile d'accéder à l'organisme de services sociaux durant les heures de bureau.*
 - *L'organisme de services sociaux n'offre peut-être pas de services adaptés à la race ou à la culture.*

Activité

- Lien vers l'Activité 1 : Repérer des adultes fiables pour obtenir de l'aide
- Lien vers l'Activité 2 : Site Web de Jeunesse, J'écoute et autres ressources

Attentes pertinentes relatives au Curriculum de l'Ontario

7^e année :

Éducation physique et santé :

Attentes particulières au Domaine D - Vie saine

- D1.1, D2.2

8^e année :

Éducation physique et santé :

Attentes particulières au Domaine D - Vie saine

- D1.4, D2.2, D3.2

9^e année :

Éducation physique et santé :

Domaine Vie saine

- C3.2

10^e année :

Éducation physique et santé :

Domaine Vie saine

- C2.3

11^e année :

Éducation physique et santé :

Domaine Vie saine

- C1.3, C2.1, C3.3

12^e année :

Éducation physique et santé :

Domaine Vie saine

- C2.2, C3.2

Références

1. Alaggia, R. (2010). An ecological analysis of child sexual abuse disclosure: Considerations for child and adolescent mental health. *Journal de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 19(1), 32-39.
2. Crisma, M., Bascelli, E., Paci, D., & Romito, P. (2004). Adolescents who experienced sexual abuse: fears, needs, and impediments to disclosure. *Child Abuse & Neglect*, 28, 1035-1048.
3. Jensen, T.K., Gulbrandsen, W., Mossige, S., Reichelt, S., & Tjersland, O.A. (2005). Reporting possible sexual abuse: A qualitative study on children's perspectives and the context for disclosure. *Child Abuse & Neglect*, 29, 1395-1413.
4. Kogan, S.M. (2004). Disclosing unwanted sexual experiences: Result from a national sample of adolescent women. *Child Abuse & Neglect*, 28, 147-165.
5. Paine, M.L., & Hanse, D.J. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clinical Psychology Review*, 22, 271-295.
6. Shackel, R. (2009). Understanding children's medium for disclosing sexual abuse: A tool for overcoming potential misconceptions in the courtroom. *Psychiatry, Psychology, and Law*, 16, 379-393.
7. Ungar, M., Tutty, L.M., McConnell, S., Barter, K., & Fairholm, J. (2009). What Canadian youth tell us about disclosing abuse. *Child Abuse & Neglect*, 33, 699-708.